

**EPREUVE DU CONCOURS D'ADMISSION**  
**DISCIPLINE ACCOMPAGNEMENT PIANO - 2024- 2025**  
**CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNEL ET CPES**  
**PROGRAMME POUR LE CRD CLAMART**

**1. Epreuve instrumentale**

**Date : Samedi 28 septembre à Bourg-la-Reine/Sceaux**

Une convocation précisant l'horaire sera envoyée par mail 8 jours avant le concours

**Programme : 4 épreuves instrumentales**

- **1. Exécution au piano d'une œuvre au choix.**
- **2. Déchiffrage pour piano seul, précédé d'une mise en loge de 10 minutes avec piano**
- **3. Accompagnement à vue d'une œuvre instrumentale, suivi d'un travail de mise en place avec l'instrumentiste de dix minutes environ (mise en loge de 10 minutes avec piano) ;**
- **4. Transposition au ton (supérieur ou inférieur) avec un chanteur.se (mise en loge de 10 minutes avec piano)**

**2. Entretien de 10 minutes portant sur la motivation du candidat et son projet professionnel**

Cet entretien avec le jury aura lieu à l'issue de l'épreuve instrumentale.

La lettre de motivation servira de base à cet échange.

**3. Test de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat**

**Date : envoyée à l'issue du concours d'entrée.**

**Contenu :**

**Écrit : Prise de thèmes, dictée à parties manquantes, analyse harmonique et connaissances théoriques.**

**Oral : Polyrythmie chantée préparée, chant préparé avec paroles, déchiffrage rythmique et déchiffrage chanté.**

**Ce test est obligatoire et fait partie intégrante du concours d'entrée pour évaluer votre niveau.**

Une fois l'étudiant accepté, il sera reçu en septembre par les directeurs ou conseillers aux études pour son inscription pédagogique aux différentes UV de la maquette.